



titre de séjour, être fiché en Italie que cela veut dire???

Par **flechazo**, le **13/04/2011** à **12:14**

Bonjour,

Je me présente, je suis conjoint de française depuis 3 ans. Après l'obtention de 3 cartes de séjour d'un an, j'ai fait la demande d'une carte de résident de 10 ans le mars 2011, sur rendez-vous.

Arrivé à la préfecture, l'agent qui nous a reçu moi et ma femme, après d'avoir vue mon passeport tamponné avec plein d'entrée et sortie (cause déplacement pro) m'a affirmé "être affiché en Italie" sans nous donné de précisions et document le confirmant. Même après lui avoir dit que j'ai travaillé sur un bateau faisant la traversée Maroc - Italie pour la société parisienne , aucune information m'a été donné. Donc je suis aller à la police pour avoir des informations mais ils m'ont affirmé que rien n'apparaissait sur mon nom dans leurs fichiers. Cette agent m'a donné un récépissé allant jusqu'au juin 2011, date à laquel je dois revenir à la prefecture.

Cette situation met insupportable.

Merci